



Société Royale Saint-Hubert, asbl

Av. A. Giraud 98 – 1030 Bruxelles – Tel : 02/245.48.40 – Fax : 02/245.87.90 – www.srsh.be

CANDIDATURE DE MEMBRE DE LA S.R.SH.

Membre adhérent

Membre effectif

Membre protecteur

Le(a) soussigné(e):

Référence informatique

Nom				<input type="checkbox"/> Madame
Prénom				<input type="checkbox"/> Mademoiselle
Rue			N°	
CP		Localité		E-mail
Tel		GSM		Fax
Né le		Profession		Nationalité

Race(s) de chien		Nombre de chiens	
Affixe :		Possède des chiens depuis (année)	
Motifs de la demande d'admission			
Quand et comment êtes-vous entré(e) dans le sport canin ?			

Curriculum Vitae Cynologique :

Les personnes faisant partie de sociétés cynologiques belges non-affiliées à l'Union Royale Cynologique Saint-Hubert ou de sociétés étrangères non-affiliées à l'organisme dirigeant de leur pays et reconnu par l'Union Royale Cynologique Saint-Hubert ne peuvent devenir ou demeurer membre de la Société Royale Saint-Hubert.

Par ma signature, je m'engage à respecter les statuts de la S.R.S.H. et les règlements de l'U.R.C.S.H.

Date

Signature

Cotisation :

- Membre adhérent (pas de droit de vote) → 25 EUR
- Membre effectif * (droit de vote) → 35 EUR
- Membre protecteur (droit de vote) → 45 EUR

(à payer au compte n° 210-0634049-12 après acceptation de votre candidature et réception de la facture).